



Red Star Club Champigny

Section Natation



Adresse postale : 119-121, rue de Verdun
94500 CHAMPIGNY
Tél : 01 49 83 72 05
Messagerie : rscnatation@aol.com

Compte-rendu de l'assemblée générale de la section natation du Red Star Club de Champigny du mardi 23 Mai 2023

Le 23 Mai 2023 à 20 h00, les membres de la section natation du RSCC se sont réunis en assemblée générale à la salle Mille clubs (rue Jules Ferry à Champigny), sur convocation par courriel en date du 07 Mai 2023.

Etaient présents :

Les membres du conseil d'administration :

- Mesdames BOULAT Muriel, CAZEMAYOU Laurence, MAES Virginie, MENARD Céline, PIZARRO Raquel
- Messieurs BAILLARGE Olivier, FONSECA Ricardo, GUENIN David, JULIA Maxime

Les membres adhérents de la section présents ou représentés :

Participants sans droit de vote

- Serge HEUVELINE

Soit un total de 15 voix

Le quorum étant atteint (la majorité des membres du CA + 1), les décisions prises sont valides conformément aux statuts.

Après introduction et remerciements, puis présentation de l'ordre du jour, ouverture de la séance à 20h15.

Laurence Cazemayou, présidente de la section, présente le conseil d'administration et le bureau.

1 - Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 31 Mai 2022

Les documents étaient disponibles en téléchargement sur le site de la section.

Votes :

- Contre 0
- Abstentions 0
- Pour : Unanimité

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2 - Rapport moral

En préambule au rapport moral, une évolution du processus de réinscription est annoncée:

- Rappel concernant le certificat médical : Pas d'obligation de renouvellement s'il date de moins de 3 ans et si l'adhérent a répondu « non » à toutes les questions du questionnaire de santé.

Le rapport moral est présenté par Laurence Cazemayou.



2022-2023 -
Rapport d'Activité e'

A noter :

- La section ouvre uniquement aux enfants campinois compte tenu d'un nombre de demandes supérieur à la capacité. Sur les autres groupes (Adultes, aquagym, etc.), les non Campinois peuvent s'inscrire sur les créneaux incomplets.
- Gestion sportive : La gestion des compétitions représente un investissement important pour Serge Heuveline, notamment afin d'éviter les amendes pour forfait.
- Gestion des officiels (Ricardo Fonseca) : L'investissement bénévole des parents, ainsi que le travail de coordination de Ricardo ont permis

d'éviter à la section des dépenses importantes. En effet, selon la compétition, chaque club doit «fournir» un ou plusieurs officiels en fonction du nombre de nageurs engagés.

A date, 60 € d'amendes sont recensés sur la saison 2021-2022.

- La section n'organise pas de compétition en raison du coût de la location de la piscine Delaune.
- Stages :
 - o Juniors / seniors : Stage à Lignano (Italie) du 20 au 26 Février 2022
- Gestion administrative : Activité lourde, du fait de nombreux remplacements, de problèmes de recrutement et des contraintes juridiques sur le contrat de travail
- Communication interne aux groupes : Les groupes ont mis en place des groupes « WhatsApp » permettant de fluidifier les échanges entre les éducateurs / entraîneurs et les enfants.

Vote : Contre : 0
 Abstention : 0
 Pour : Unanimité

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

3 - Présentation du rapport sportif

Cf Rapport d'activité

4 - Rapport financier

4.1 - Le rapport financier de la saison est présenté par Céline Ménard, trésorière de la section.

Cf Rapport d'Activité

Les ressources propres de la section sont pour l'essentiel issues des cotisations des adhérents.

Les adhérents des groupes compétition participent plus aux frais de déplacement, aux locations de lignes exceptionnelles (INSEP) ainsi qu'aux coûts engendrés par les entraînements biquotidiens (pendant les vacances scolaires).

Recettes : Stages, participation aux déplacements de plus de 75 km.

Votes :	Contre	0
	Abstention	0
	Pour	Unanimité

Le bilan financier est adopté à l'unanimité

5 – Cotisations 2023 - 2024

Une augmentation de 6,50 % est calculée en application de l'évolution du coût horaire du SMIC.

Vote :

- 0 contre
- 0 abstentions
- Unanimité pour

Le montant des cotisations 2023 – 2024 est adopté.

6 – Budget Prévisionnel

L'augmentation des éducateurs provoque mécaniquement une augmentation des cotisations (vu plus haut).

Le budget prévisionnel est à l'équilibre

Votes :	Contre	0
	Abstention	0
	Pour	Unanimité

Le budget prévisionnel est adopté

7 - Élection du nouveau bureau

Sont démissionnaires :

- Non applicable

Présentent leur candidature au bureau de la section :

- Non applicable

A l'unanimité

Aucune rayure

Le conseil d'administration de la section natation 2022-2023 est donc composé des membres suivants :

- Mesdames BOULAT Muriel, CAZEMAYOU Laurence, GUENIN Audrey, LEARD Carole, MAES virginie, MENARD Céline, PIZARRO Raquel
- Messieurs BAILLARGE Olivier, FONSECA Ricardo, GUENIN David, JULIA Maxime

8 - Élection de la commission financière

Aucune candidature.

Clôture de l'assemblée générale et verre de l'amitié à 21h00.